

**ASSOCIATION ARC-EN-SUD**  
**CARTE AES — 2019-2020**  
*CONDITIONS D'INSCRIPTION*

**Espace Arc-en-Sud**

25 bd Montricher 13001 Marseille

Tél : 04 91 06 14 51 – 06 50 60 86 64

Site internet : [www.arc-en-sud.com](http://www.arc-en-sud.com)

Courriel : [arcensud@gmail.com](mailto:arcensud@gmail.com)

La carte AES a pour but de permettre aux élèves de bénéficier d'un libre-accès à l'Espace Arc-en-Sud pendant ses heures d'ouverture pour effectuer leur travail scolaire (devoirs, révisions...).

La carte AES met à disposition aux élèves inscrits les salles pour travailler ainsi que tous les outils pédagogiques nécessaires (manuels scolaires, dictionnaires, sujets bac+corrigés...). Par ailleurs, s'ils le souhaitent, les élèves peuvent obtenir un appui de la part de l'équipe pédagogique en fonction de sa disponibilité (conseils, aide...). Il est important de préciser que cet appui diffère de celui qui est assuré lors des séances de soutien scolaire. Dans le cadre de la carte AES, il s'agit d'un appui ponctuel mais avisé.

L'inscription à la CARTE AES se fait par période scolaire, selon le calendrier des activités établi par l'association. L'inscription sur une période permet donc à l'élève de venir travailler à l'espace Arc-en-Sud durant toute cette période, **y compris pendant les vacances scolaires qui la suivent.**

Le montant de la CARTE AES est de **50 €** par période.

Le renouvellement de l'inscription, dans la même année scolaire, sur une autre période, s'effectue par simple demande et paiement préalable.

Pour s'inscrire, il suffit d'être adhérent de l'association Arc-en-Sud, de remplir et signer la fiche d'inscription et de l'accompagner du règlement financier.

Le montant de l'adhésion est de 10 € pour l'année (du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020).

